



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

DEC 19 1983

S/16215  
14 décembre 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/SA COLLECTION~~

LETRE DATEE DU 9 DECEMBRE 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT DE VANUATU AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre du Gouvernement de la République de Vanuatu, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une lettre du père Walter H. Lini, premier ministre de la République de Vanuatu, adressée au Président du Conseil de sécurité, ainsi que le rapport d'Amnesty International sur le Timor oriental qui y est joint.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la lettre du Premier Ministre, M. Lini, et du rapport qui y est joint comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant auprès de  
l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Robert F. VAN LIEROP

Annexe

Lettre datée du 30 novembre 1983, adressée au Président du Conseil  
de sécurité par le Premier Ministre de la République de Vanuatu

J'ai l'honneur de vous communiquer le rapport d'Amnesty International sur le Timor oriental.

Compte tenu de la situation critique qui règne dans ce territoire et de l'importance que revêt le rapport susmentionné, je vous serais extrêmement obligé de bien vouloir le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

Le Premier Ministre,

(Signé) W. Hadye LINI

Pièce jointe

Amnesty International  
International Secretariat  
10 Southampton Street  
LONDRES WC2E 7HF  
Angleterre

Août 1983

Inquiétudes d'Amnesty International concernant  
la situation au Timor oriental

Amnesty International estime que le moment est venu de présenter un exposé complet sur le comportement des forces indonésiennes au Timor oriental et sur les violations des droits de l'homme - au sens du mandat d'Amnesty International - qui en ont résulté. Amnesty International a reçu récemment des informations dont il ressort que la politique officielle a encouragé les plus graves violations des droits de l'homme. Amnesty International estime qu'il est maintenant amplement démontré que, depuis l'invasion de décembre 1975, les forces indonésiennes stationnées au Timor oriental se sont livrées systématiquement et avec persistance à des actes de brutalité.

Il a fallu souligner, chaque fois qu'Amnesty International a publié un exposé sur le Timor oriental, que les renseignements disponibles ne pouvaient être considérés comme complets. Le contrôle strict exercé par les forces indonésiennes continue à limiter l'accès au territoire et la libre sortie d'informations. Les violations des droits de l'homme au Timor oriental se sont produites dans un contexte dans lequel le droit à la liberté d'expression n'existe pas. Les personnes qui ont voulu exercer ce droit ont été arrêtées et maltraitées 1/. Toutes les communications et tous les mouvements à l'intérieur du Timor oriental et avec l'étranger ont été étroitement surveillés. Amnesty International croit savoir

---

1/ Il s'agit notamment de :

- Trois personnes associées à un moment donné à l'Union "intégrationniste" Uniao Democratica Timorese (UDT), qui ont été arrêtées et battues en juillet 1980 pour avoir prétendument critiqué l'occupation indonésienne dans le programme en langue tetum de Radio Republik Indonesia, Manu-kokorek;

- Deux membres de l'assemblée régionale des représentants du peuple (Dewan Perwakilan Rakyat Daerah, DPRD), constituée par les autorités indonésiennes, qui ont été arrêtés en novembre 1981 après avoir écrit au président Suharto en juin de la même année pour se plaindre de fautes graves commises par des fonctionnaires et des militaires indonésiens, y compris le massacre de non combattants est-timorais.

- Diverses personnes qui, après s'être entretenues avec des délégations et des équipes de télévision qui séjournèrent dans le pays, ont été arrêtées pour être interrogées.

que les habitants du Timor oriental, qui ont récemment obtenu l'autorisation de quitter le territoire pour rejoindre leur famille à l'étranger, ont été automatiquement avertis, par les services de renseignements indonésiens avant de quitter le territoire de ne pas révéler d'informations qui pourraient discréditer l'occupation indonésienne et ont été menacés de représailles contre eux-mêmes et contre les membres de leur famille restant au Timor oriental s'ils ne respectaient pas cette consigne.

Néanmoins, on a pu réunir de nombreux renseignements sur la situation des droits de l'homme au Timor oriental. Les cas cités dans le présent exposé sont fondés sur des témoignages corroborés par des sources géographiquement diverses et indépendantes les unes des autres.

Si les informations dont dispose Amnesty International ont mis à l'évidence depuis longtemps des violations manifestes et régulières des droits de l'homme, c'est récemment seulement qu'Amnesty a eu la preuve directe que ces violations avaient été approuvées en haut lieu. Dernièrement, Amnesty International a reçu copie de manuels et de directives publiés en juillet-septembre 1982 par le Commandant indonésien du Timor oriental alors en exercice et son chef du service de renseignements à l'intention des militaires indonésiens en poste dans le district de Baucau (Timor oriental).

Ces manuels contiennent des directives qui :

1. Cautionnent l'utilisation de la torture physique et psychologique dans certaines circonstances au cours de l'interrogatoire et recommandent certaines mesures visant à empêcher que ces tortures soient connues 2/

---

2/ Dans le Manuel sur les procédures établies d'interrogatoire des prisonniers, une section intitulée "Méthodes à éviter" contient une sous-section (V.13) sur "L'usage de la force et des menaces". Alors que dans l'introduction, il est précisé que, d'une manière générale, il s'agit là d'une pratique à éviter, la sous-section V.13 semble approuver le recours à la force et aux menaces, et même dans certains cas à la torture. Cette sous-section est ainsi conçue :

"V.13 Usage de la force et des menaces

Il est à espérer qu'il ne sera pas fait usage de la force dans les interrogatoires sauf dans les situations où la personne interrogée répugne à dire la vérité (est évasive). Cependant, si l'usage de la force devient nécessaire, il conviendra de veiller à ce qu'aucun membre de la population locale (guide, membre de la milice civile, simple particulier) ne soit présent pour relater les événements, afin d'éviter de soulever l'antipathie de la population.

L'usage de la force a souvent pour résultat d'inciter la personne interrogée sous contrainte à se livrer à de faux aveux et à admettre tout ce que l'interrogateur veut lui faire dire.

(Suite de la note page suivante)

2) Encouragent l'emploi de menaces de mort contre des personnes qui sont soumises à un interrogatoire afin de s'assurer leur coopération 3/

3) Prescrivent la déportation des partisans du FRETILIN et des familles des membres du FRETILIN qui sont encore dans la brousse vers des "lieux déterminés" notamment l'île d'Atauro 4/.

Ces instructions encouragent et prescrivent des politiques dont l'application pourrait logiquement entraîner la violation de droits reconnus sur le plan international comme étant des droits absolus qui ne doivent être violés en aucune circonstance. Amnesty International a constamment exprimé la préoccupation que lui causent l'utilisation par les forces indonésiennes au Timor oriental de pratiques, y compris la torture, notamment à l'encontre de personnes soumises à un interrogatoire après avoir été arrêtées ou s'être rendues, ainsi que les exécutions

---

(Suite de la note 2/)

Eviter de prendre des photographies montrant des scènes de torture (personne soumise à des décharges électriques, dénudée, etc.).

Se rappeler que ces documents/photographies ne doivent pas être imprimés ou développés librement à l'extérieur/à Denpasar, ni communiqués à des éléments irresponsables."

3/ A l'alinéa c) de la section 3 du Manuel technique sur les méthodes conseillées aux autorités des villages (Babinsa/Team Pembina Desa) pour démanteler le réseau d'appui aux GPK (FRETILIN), on peut lire la directive suivante :

"Faire ressortir que leurs amis qui ont fait des aveux honnêtes et se sont déclarés disposés à aider les forces armées à rétablir rapidement la sécurité sont toujours en vie."

Dans le Manuel technique sur le système de sécurité dans les villes et les lieux de peuplement, (section V.15.c.3), une technique recommandée aux interrogateurs est la suivante :

"Garantir à la personne interrogée que sa vie sera sauve si elle fait des aveux honnêtes et se déclare prête à contribuer au progrès de l'opération."

4/ L'alinéa d) de la section 3 du Manuel technique sur les méthodes conseillées aux autorités villageoises pour démanteler le réseau d'appui aux GPK (FRETILIN) précise ce qui suit :

"Evacuer à Atauro ou en d'autres lieux déterminés, les membres du réseau d'appui au GPK (FRETILIN) qui sont encore sur place ainsi que les familles de GPK (FRETILIN) qui n'ont pas encore été évacuées." (Souligné dans le texte original)

extrajudiciaires, notamment de personnes soupçonnées d'être des partisans du FRETILIN. Elle a également fait état de son inquiétude à propos de la déportation de plusieurs milliers de personnes à l'île d'Atauro, où elles sont internées dans des conditions qui mettent gravement en danger leur santé et leur bien-être.

Il importe de se rappeler que si les autorités indonésiennes ont publiquement déclaré leur politique de transport de personnes dans l'île d'Atauro, la torture et les exécutions extrajudiciaires sont clairement en contradiction avec les politiques publiquement déclarées concernant le traitement des Est-Timorais détenus après avoir été arrêtés ou s'être rendus. En août 1977, le Président Suharto a personnellement annoncé aux "restes du FRETILIN" qui se rendraient une amnistie leur garantissant une sécurité inconditionnelle. L'offre initiale qui avait expiré, a été renouvelée le 31 décembre 1977. Des tracts garantissant la vie sauve à ceux qui se rendraient ont été régulièrement lancés dans des secteurs où l'on soupçonnait la présence de membres du FRETILIN. Des personnes qui s'étaient rendues ou avaient été capturées ont été poussées à attester dans le cadre d'émissions radiophoniques ou par d'autres moyens de propagande qu'il ne leur avait été fait aucun mal. On connaît des cas où des assurances de sécurité ont été données à des habitants du Timor oriental qui s'étaient rendus.

#### Interrogatoire et torture

Amnesty International a reçu de nombreux rapports faisant état de tortures infligées à des habitants du Timor oriental soupçonnés de s'être opposés à l'occupation indonésienne. Ces rapports concernent souvent des personnes se trouvant exactement dans la situation décrite dans le Manuel relatif aux interrogatoires précité, c'est-à-dire des personnes soumises à des interrogatoires après avoir été arrêtées ou s'être rendues.

Un Timorais qui avait été employé par les services de renseignements indonésiens a décrit en ces termes la procédure suivie :

"La procédure normale consistait à interroger les prisonniers ou ceux qui s'étaient rendus. Les individus qui se rendaient et qui n'étaient pas des soldats engagés dans la lutte avec le FRETILIN étaient relâchés après l'interrogatoire, mais seulement avec l'approbation du quartier général des services de renseignements à Dili.

Au cours de l'interrogatoire, ils étaient en général torturés, surtout si les interrogateurs pensaient qu'ils étaient des soldats ou des dirigeants du FRETILIN. On les torturait en les frappant avec un instrument contondant, en leur appliquant des cigarettes allumées sur le visage autour de la bouche, ou en leur envoyant des décharges électriques, quelquefois sur les parties génitales.

Les autorités supérieures décidaient qui devait être tué après l'interrogatoire. La plupart des dirigeants ou de ceux qui étaient plus instruits ou plus doués étaient tués. Leurs femmes étaient également interrogées, torturées et tuées."

Cette description est conforme aux renseignements reçus par Amnesty International au sujet de cas individuels de traitement de Timorais capturés ou s'étant rendus. Dans un de ces cas signalé à Amnesty International, l'individu en question s'était rendu aux Indonésiens en décembre 1978 dans le village de Berecoli du district de Baucau, avec six autres hommes, leurs femmes et leurs enfants. A cette époque, un grand nombre de personnes vivant dans un secteur contrôlé par le FRETILIN s'étaient réfugiées pour échapper à des bombardements indonésiens intenses sur le mont Matebian et un grand nombre d'entre elles s'étaient rendues avec l'accord des dirigeants du FRETILIN qui voyaient qu'il ne leur était plus possible de trouver suffisamment de vivres pour toutes les personnes qui les accompagnaient. Après s'être rendu, P. a été détenu pendant un mois dans le garage de la "pousada" (auberge) de Baucau, qui servait de centre de détention et où étaient enfermés environ 600 autres prisonniers. Les détenus étaient interrogés la nuit. L'interrogatoire de P. se passait à la "pousada", mais surtout à la caserne de Baucau. Il a déclaré que durant son interrogatoire, on l'avait menacé avec un pistolet. On lui avait attaché aux pouces des fils reliés à un petit générateur électrique et on lui avait envoyé des décharges électriques. D'autres prisonniers avaient été brûlés à l'aide de cigarettes, mais lui pas. Après un mois de détention à Baucau, il avait été transféré à l'entrepôt du magasin de San Tai Ho dans le district de Colmera (Dili) et soumis à un interrogatoire par les services de renseignements de l'armée. Au bout d'une semaine, il avait été libéré 5/.

Amnesty International aimerait en particulier attirer l'attention sur deux centres d'interrogatoire qui, au début de 1983, auraient été en service à Dili. Il a reçu des informations persistantes concernant des tortures et des mauvais traitements infligés à des personnes détenues dans les deux centres qui sont :

- Un dépôt attenant à une maison qui appartenait précédemment à Francisco Babo, Rua Abilio Monteiro (district de Colmera). Il semble que ce dépôt soit maintenant occupé par une unité du RPKAD (parachutistes du Resimen Parakommando Angkatan Darat), récemment rebaptisée Kopsandha;
- Une maison qui appartenait précédemment à Joao do Rosario Martires, Rua Alferes Duarte O Arbiru (district de Farol) et qui sert depuis la fin de 1979 de centre d'interrogatoire aux services de renseignements de l'armée (A-I, plus communément appelé Intel).

---

5/ Jusque vers la fin de 1979, les services de renseignements de l'armée s'étaient servis dudit entrepôt de San Tai Ho pour leurs interrogatoires. Amnesty International a également reçu fréquemment des informations faisant état de tortures infligées à des personnes détenues en ce même endroit.

Amnesty International a reçu des informations concernant des personnes emmenées dans ces centres d'interrogatoire et qui en sont ressorties porteuses de signes visibles de tortures. Dans l'un de ces récits, on peut lire ce qui suit à propos du centre d'Intel :

"L'un de mes amis membres du FRETILIN a été torturé à l'électricité et à la cigarette en décembre 1980. Les décharges électriques qui lui ont été appliquées sur les lèvres ont laissé ses lèvres brûlées et pleines de crevasses. Le reste de son corps a été largement brûlé à la cigarette. Il a été torturé parce qu'il était soupçonné de transmettre des renseignements au FRETILIN."

Parmi les personnes détenues pour interrogatoire et, semble-t-il, torturées, il y avait des femmes dont certaines avaient apparemment été arrêtées sur la simple présomption d'être entrées en contact avec des parents dans la brousse. Amnesty International est en possession des noms de plusieurs femmes détenues par les services de renseignements, qui auraient été violées et dont les seins auraient été brûlés avec des cigarettes.

Un récit concernant le centre du RPKAD, Rua Abilio Monteiro atteste de sa terrible réputation :

"Si vous entrez là, il y a 99,9 p. 100 de chances que la situation soit sans espoir. On y envoie les personnes capturées dans les montagnes lors de combats contre les troupes indonésiennes surtout des chefs de guérilla. On essaie de leur soutirer des renseignements par la torture : décharges électriques et brûlures de cigarettes sur les joues, la poitrine, les oreilles et les parties génitales. Ensuite, on les tue."

Amnesty International possède aussi les noms de personnes qui ont "disparu" alors qu'elles étaient détenues dans l'un ou l'autre des centres susmentionnés, et dont on craint qu'elles ne soient mortes.

Un informateur qui a pu, vers le milieu de l'année 1982, pénétrer dans le dépôt situé derrière le centre du RPKAD rapporte qu'il y a vu une centaine de personnes qui, d'après leur apparence et leurs vêtements, lui ont semblé être principalement des villageois des environs de Dili. Amnesty International ne sait pas ce qui est advenu de ces personnes; toutefois, il y a lieu de s'inquiéter de leur sort, vu d'autres informations dont il ressort que des personnes qui auraient été emmenées dans l'un ou l'autre de ces centres d'interrogatoire de Dili n'ont plus donné signe de vie.

C'est par exemple le cas de Venancio Gomes, un des membres du Comité central du FRETILIN, arrêté à Dili dans les premiers jours de l'invasion indonésienne en décembre 1975. Celles des personnes arrêtées à cette époque qui n'ont pas été exécutées immédiatement <sup>6/</sup>, ont été transférées à l'hôtel Tropical puis emmenées en janvier 1976 à la prison du quartier portugais (la Cadeia Comarca qui, bien qu'elle

---

<sup>6/</sup> Plus de 40 personnes auraient été exécutées le 11 décembre 1975 dans le bâtiment des douanes à Ponte Cais, où les prisonniers étaient détenus initialement.

ait été rebaptisée par les Indonésiens Lembaga Pemasyarakatan Dili, est toujours appelée la Comarca). Venancia Gomes est sorti de la Comarca en 1979. A la suite d'une attaque du FRETILIN sur la station de radio de Dare dans les faubourgs de Dili le 10 juin 1980, Venancio Gomes a été l'une des 600 personnes qui auraient été arrêtées dans cette ville. Détenu d'abord à la Comarca, il a été emmené une semaine plus tard au centre d'interrogatoire d'Intel à Farol. Il n'est jamais réapparu.

Amnesty International a appris que des personnes sont mortes des suites des coups et des tortures subis durant les interrogatoires et il se peut que d'autres, censées avoir "disparu" aient subi le même sort. Orlando Marques, que les Indonésiens avaient nommé camat (sous-préfet) d'Iliomar (Los Palos), aurait apparemment péri des suites de coups reçus durant un interrogatoire après avoir été arrêté sous prétexte de déloyauté, peu après son retour de Java où il suivait un cours pour administrateurs. Alonso Freitas qui s'est rendu à la fin de l'année 1978 serait mort à son domicile à Vemasse en 1979 des suites des coups reçus tandis qu'il était détenu dans la pousada de Baucau. Amnesty International est en possession des noms de 14 personnes qui seraient mortes des suites de la faim et de la torture endurées dans les prisons de Dili et d'Aileu après l'attaque du FRETILIN du 10 juin 1980.

Amnesty International a reçu des renseignements détaillés sur l'interrogatoire de 103 personnes arrêtées à l'occasion d'une attaque que le FRETILIN aurait prétendument eu l'intention de lancer contre les villes de Bazartete et Likisa en janvier 1981 et dont trois seulement ont échappé à la torture. Ces 103 personnes ont été emmenées pour interrogatoire au quartier général du commandement militaire du district de Likisa (KODIM) et comprenaient des fermiers, des étudiants, des enseignants, des fonctionnaires, des membres de la milice civile (Hansip) et le président et plusieurs membres de l'assemblée centrale des représentants du peuple. Amnesty International a reçu des copies de deux lettres adressées à un administrateur local par des personnes qui avaient signé des déclarations où elles avouaient être impliquées dans ce prétendu projet d'attaque. Dans l'une de ces lettres, l'auteur explique comment après avoir affirmé d'abord qu'il n'était nullement mêlé à l'affaire, il avait été emmené par les autorités indonésiennes voir un ancien fonctionnaire détenu dans la prison locale KODIM. Ce prisonnier lui avait dit : "je n'ai rien fait de mal mais à la fin j'ai dû parler parce que je ne pouvais plus supporter la souffrance et le châtimeut qu'on m'infligeait. Il vaut mieux mentir et obéir". L'auteur de la lettre avait ensuite rencontré deux autres personnes arrêtées à l'occasion du projet d'attaque en question et qui lui avaient dit qu'elles aussi avaient été sévèrement maltraitées et qu'il valait mieux avouer. L'auteur de la seconde lettre affirme aussi avoir été totalement étranger à ce prétendu projet mais "j'ai dû céder parce que je ne pouvais plus supporter les coups et les décharges électriques... Ils ont même ajouté que si je n'avouais pas, je serais tué comme les héros du FRETILIN. Mais, s'il n'y avait pas eu les coups et l'électricité ... et si j'avais été simplement tué, j'aurais eu le courage de m'en tenir à la vérité". Amnesty International ne sait pas ce qu'il est ultérieurement advenu des 103 personnes arrêtées à Likisa en mars et avril 1981. Certaines auraient été envoyées dans l'île d'Atauro. Mais des indices troublants semblent prouver que beaucoup d'entre elles ont été ultérieurement assassinées.

Dans la lettre du 3 juin 1981 qu'ils ont adressée au président Suharto et qui a déjà été mentionnée plus haut (voir note 1), les membres de l'Assemblée provinciale (DPRD) ont rapporté une plainte récente dont il ressortait que :

"dans le district de Likisa, des dizaines de personnes ont été assassinées par le KODIM après avoir été torturées à l'électricité et par d'autres formes de brûlures, sans raison suffisante."

#### Exécutions extrajudiciaires et "disparitions"

Il y a maintenant un important ensemble de preuves qui indiquent que, depuis les premiers jours de l'invasion du Timor oriental, les forces indonésiennes y ont recouru sur une grande échelle à des exécutions extrajudiciaires. Amnesty International possède maintenant des listes de certaines de personnes qui auraient été tuées en dehors des combats ou qui auraient "disparu", entre décembre 1975 et la fin de 1982. Les enquêtes menées par Amnesty International elle-même et qui portent principalement sur la période commençant au début de 1979 ont révélé périodiquement des assassinats et des "disparitions" à grande échelle ainsi que des cas où des individus ou de petits groupes ont apparemment été tués au hasard.

Amnesty International pense qu'il ne fait plus aucun doute que plusieurs centaines d'habitants du Timor Oriental ont été exécutés dans ce territoire entre la fin de 1978 et septembre 1979. Certains ont été tués immédiatement après s'être rendus ou avoir été capturés ou peu de temps après. D'autres sont des personnes soupçonnées d'avoir des liens avec le FRETILIN mais qui ne l'avaient pas rejoint dans la brousse. D'après une analyse jointe à une liste de 51 noms de personnes tuées dans la partie orientale du territoire au cours de la période considérée, ces personnes occupaient des fonctions de second ou de troisième rang dans le FRETILIN et certaines n'avaient même que des fonctions civiles et n'avaient jamais participé aux combats. L'enquête menée par Amnesty International à propos de ces massacres semble indiquer que les régions les plus gravement touchées étaient situées dans l'est du territoire; il s'agissait en particulier du district de Los Palos et des villes et villages proches du mont Matebian. entre le 15 et le 17 avril 1979, lors d'une opération menée aux alentours du mont Matebian, 118 personnes ne participant pas aux combats auraient été exécutées à Uatolari, Uatocarabau, Viqueque, Ossu, Baquia et dans des hameaux des pentes méridionales. Amnesty International est en possession des noms de 31 personnes qui ont été exécutées à Kelikai en mai-juin 1979. Un rapport portant sur cette période décrit ainsi la situation :

"Quand ils veulent liquider quelqu'un, ils disent qu'il est allé continuer ses études ou qu'il est parti pour Djakarta ou Lisbonne ou encore qu'une affaire urgente l'a appelé à Kelikai. Kelikai est une localité située au pied du mont Matebian où ils ont commis de nombreux meurtres, la seule évocation de ce nom nous donne des frissons et nous fait dresser les cheveux sur la tête, car tous ceux qui sont emmenés à Kelikai, sont sûrs d'y mourir."

Amnesty International possède aussi les noms de 82 personnes qui auraient "disparu" ou auraient été exécutées dans le district de Los Palos en 1979 ainsi que les noms de personnes qui auraient subi le même sort ailleurs que dans l'est, notamment dans les districts d'Aileau et de Same et dans la capitale, Dili.

Les récits suivants sont typiques de ce qui s'est produit pendant cette période :

Inacio de Fonseca, alias Solan, s'est rendu aux Indonésiens avec sa femme vers la fin de 1978 près d'Ossu. Il semble qu'il ait reçu du commandant du régiment auquel il s'était rendu des assurances personnelles concernant sa sécurité, mais qu'il ait été tué quelques mois plus tard en avril 1979 à Kelikai où il aurait été transporté de Baucau par hélicoptère. "Ils ont atterri près du bureau de l'administrateur. Après, quatre hommes armés l'ont emmené sur la colline derrière l'église. Il a montré l'exemple à tous ceux qui se sont rendus par la suite".

Antonio Sarmiento, un maraîcher de Seloï (Aileu), s'était rendu aux Indonésiens en janvier 1979. Soupçonné dit-on d'être membre du FRETILIN, il a été emmené une nuit de juillet 1979 par les troupes indonésiennes et n'est jamais revenu.

Norberto Correia, du village de Seical (Baucau) a été emmené à Kelikai en mai 1979 et interrogé sur ses fils, qui étaient soupçonnés d'avoir rejoint le FRETILIN dans la brousse. Lui-même n'avait jamais appartenu au FRETILIN. Après cet interrogatoire, il aurait été tué.

S'étant rendu aux Indonésiens à Uatocarabau (Viqueque) en octobre ou novembre 1978, Joao Andrade Sarmiento est rentré chez lui à Los Palos et a repris son travail d'infirmier. En juin 1979, il aurait été pris et tué à Los Palos, avec plusieurs autres personnes, dont : Tome Cristovao, qui n'avait semble-t-il jamais été un sympathisant du FRETILIN et avait travaillé comme interprète pour les Indonésiens, mais qui aurait été soupçonné de désaffection pour avoir protesté contre les assassinats perpétrés dans le district de Los Palos; et Benedito Savio qui, juste avant sa mort, travaillait comme assistant du bupati (administrateur de district) de Los Palos. Plusieurs des personnes qui auraient été tuées en 1979 avaient été incorporées à l'appareil administratif ou militaire indonésien après l'invasion. Ainsi, les 41 hommes d'une unité militaire dirigée par un certain Joao Branco auraient tous été tués à Gari Uai (Baucau) le 3 juillet 1979 par des membres du bataillon 126; ils auraient été accusés d'avoir trahi les Indonésiens pendant l'attaque du mont Matebian en novembre 1978.

Dans le courant de 1979, de nombreuses "disparitions" ont également été signalées en particulier à Dili. Un Indonésien qui a séjourné au Timor oriental pendant plusieurs mois pendant le premier semestre de 1979 a rapporté qu'à la fin de mars "les habitants de Dili étaient extrêmement inquiets parce qu'ils avaient appris que le reste des dirigeants du FRETILIN avaient été enlevés au cours de la nuit et que personne ne savait où ils avaient été emmenés". Le père Leonetto Rego, prêtre portugais qui avait été autorisé à quitter le Timor oriental en juin 1979, a décrit en ces termes la situation à Dili au moment de son départ : "Aucune personne ayant eu des liens avec le FRETILIN n'est en sécurité; à tout moment, elle peut être emmenée ailleurs sans que sa famille le sache, ou mise dans un camp de prisonniers; il arrive aussi que des gens disparaissent purement et simplement".

Plusieurs dirigeants du FRETILIN qui s'étaient rendus ou avaient été capturés ont "disparu" à Dili et ailleurs à cette époque. Plusieurs d'entre eux avaient été membres du Comité central du FRETILIN et certains avaient été nommés ministres lorsque la République démocratique du Timor oriental avait été proclamée le 27 novembre 1975, notamment : le Ministre de l'éducation et de la culture, Hamis Basarewan Bin Umar; le Ministre de la justice, Antonio Duarte Cavarino; le Ministre des finances, Juvenal Maria de Fatima Inacio; le Vice-Ministre de la défense nationale, Hermenegildo Alves; le Vice-Ministre des communications et des transports, Domingos de Costa Ribeiro; et des membres du Comité central, Maria do Ceu Pereira Cavarino, Dulce Maria da Cruz, Sebastiao Montalvao, Afonso Redentor de Araujo et Leopoldo Joaquim.

Leopoldo Joaquim, membre du Comité central du FRETILIN, s'est rendu à Same, qui se trouve au sud-ouest du territoire, au début de 1978. Les autorités indonésiennes avaient alors jugé l'événement suffisamment important pour publier un tract de propagande contenant sa photo et annonçant sa reddition. Il a ensuite été détenu pendant plusieurs mois dans l'entrepôt de San Tai Ho. En avril 1979, quelque temps après sa libération, des troupes indonésiennes l'ont escorté de chez lui jusque chez sa nièce de 17 ans, Maria Gorete Joaquim. Celle-ci avait été détenue en 1976 comme membre d'UNETIM, l'Organisation d'étudiants du FRETILIN. Ils ont tous les deux été emmenés, soi-disant pour travailler à Baucau. Ni l'un ni l'autre n'a été revu depuis et on n'a retrouvé aucune trace d'eux. Amnesty International a reçu à plusieurs reprises des informations non confirmées selon lesquelles ils auraient été exécutés.

Plusieurs de ceux qui ont "disparu" de Dili étaient en prison au moment de leur "disparition", dont le commandant des forces armées du FRETILIN, Domingos da Costa Ribeiro, qui aurait été capturé et transféré à Dili en 1977. Lui et 10 autres prisonniers détenus dans le Comarco, auraient été emmenés dans la nuit du 18 avril 1979 sur une plage située à l'est de Dili, appelée Areia Branca, et exécutés par des membres du bataillon 747, unité timoraise commandée par des Indonésiens. Dans ce groupe de prisonniers se trouvaient également Filomeno Alvez et Manecas Exposto, connus à Dili avant l'invasion comme membres d'un groupe de musique populaire, Cinco do Oriente; tous deux s'étaient rendus en janvier 1979, à Maubisse. Deux autres prisonniers détenus dans le Comarco, Joao de Conceicao, ancien fonctionnaire du Ministère des travaux publics sous l'Administration portugaise, et Joao Bosco Sarmiento Quintao, ancien membre de la police militaire de l'armée portugaise. Ils ont été emmenés tous les deux par les troupes du RPKAD une nuit de mars 1979 et n'ont jamais été revus depuis. Amnesty International a reçu des informations selon lesquelles ces deux prisonniers auraient été tués au lac Tacitolu, à l'ouest de Dili. Amnesty International reçoit fréquemment des informations selon lesquelles des personnes auraient été emmenées à Areia Branca ou au lac Tacitolu pour y être abattues.

La famille de Nicolau Lobato, président du FRETILIN, qui aurait été tué au cours d'un combat en décembre 1978, semble être particulièrement visée. Détenu quelque temps à la suite de sa reddition, la mère de Nicolau Lobato, Felismina Lobato, aurait été tuée avec plusieurs de ses enfants en mars ou avril 1979 à Lacluta (Viqueque). La soeur de Nicolau Lobato, Maria Lobato, et son mari Moises Piedade auraient été tués à Uai Bobo (Baucau) en mars 1979. L'oncle de Nicolau Lobato, Paolo, a "disparu" à la fin de 1980 à Dili, quelque temps après s'être rendu.

Depuis 1979, Amnesty International continue à recevoir des informations concernant des "disparitions" et des exécutions. Une autre vague d'arrestations, d'assassinats et de "disparitions" s'est produite à Dili après l'attaque du FRETILIN le 10 juin 1980. Outre des "disparitions" comme celle de Venancio Gomes, dont il est question plus haut, Amnesty International a eu vent d'assassinats commis, immédiatement après l'attaque, par des forces commandées par des Indonésiens. Cinquante familles des alentours de Dare, où l'attaque a eu lieu, auraient été tuées au hasard, en représailles contre le raid. Un rapport sur certains des assassinats commis à Dare après l'attaque de juin a été envoyé à l'archevêque de Djakarta par Mgr Martinho da Costa Lopes, qui était alors évêque de Dili. Le 13 juin 1980, un certain Norberto se serait rendu, en même temps que l'évêque et d'autres prêtres, au commandant militaire local qui avait garanti leur sécurité. Quelques jours plus tard, Norberto aurait été emmené dans le hall du séminaire de Dare où il aurait été roué de coups et torturé par des membres de la milice civile (Hansip). Le 21 juin, il aurait été tué et son cadavre jeté dans un ravin. La lettre de l'évêque rapporte aussi la torture et le meurtre, en public, de trois hommes et d'une femme, également par des membres de l'Hansip, les 2 et 3 juillet 1980. Amnesty International a également été informée qu'à la suite de l'attaque du 10 juin 1980, des membres du RPKAD ont emmené 28 personnes en camion à un endroit appelé Fatu Ha'i, près de Becora à l'est de Dili, sur la route de Baucau. Ces personnes auraient été abattues à leur descente du camion, les cadavres jetés du haut d'une colline et laissés là. Amnesty International a les noms de 74 personnes qui auraient été exécutées, auraient "disparu" ou auraient été torturées à mort dans la région de Dili après l'attaque du 10 juin 1980.

Au cours de l'Opération Sécurité (Operasi Keamanan) qui a eu lieu de juillet à septembre 1981, des milliers de Timorais ont été réquisitionnés pour former un "cordon" humain afin d'encercler le reste des forces du FRETILIN et de les forcer à se montrer. D'après certaines informations, la vie des civils recrutés pour cette opération avait été extrêmement en danger : ils devaient former l'avant-garde des troupes indonésiennes, et ils étaient sans arme ou armés seulement d'armes primitives. Amnesty International a reçu de nombreuses informations selon lesquelles ceux qui sont rentrés chez eux après l'opération étaient très affaiblis physiquement en raison de l'insuffisance des rations alimentaires. Il est également certain que beaucoup ne sont pas rentrés chez eux. Il n'est pas possible d'évaluer le nombre de ceux qui ont été tués au cours de l'opération, ni d'établir les circonstances précises de leur mort. Selon des informations reçues par Amnesty International et couvrant la période de cette opération, des personnes auraient été tuées en dehors des combats.

B., ancien membre du FRETILIN âgé de 33 ans qui s'était rendu en 1978, a été emmené de chez lui dans le secteur de Grilos près de Dili une nuit de septembre 1981 par les troupes indonésiennes. Il faisait partie d'un groupe d'environ 500 hommes qui ont été enrôlés de force à Dili à cette époque. A la fin de septembre, les dépouilles des membres de ce groupe tués au cours de l'opération ont été ramenées à Dili. Parmi celles-ci se trouvait le corps de B., qui avait reçu une balle derrière la tête. Des témoins soutiennent qu'il était l'un des Timorais tués par les troupes indonésiennes après qu'une unité du FRETILIN eut réussi à leur échapper.

Bien qu'Amnesty International n'ait pas été informée de massacres ou de "disparitions" massives depuis l'époque de l'Opération Sécurité de 1981, elle reçoit constamment des informations concernant des assassinats et il y a lieu de craindre que, si l'on ne s'emploie pas résolument à contraindre les forces indonésiennes à respecter la loi, elles ne se livrent à des atrocités à grande échelle.

Amnesty International continue à recevoir des informations telles que les suivantes :

- En novembre 1982, quatre personnes, Jose Viegas, Augusto Bello, Augusto Gusmao et Cosmo Freitas, soupçonnés d'avoir des rapports avec le FRETILIN, ont été pris par les troupes indonésiennes à Vemasse (Baucau). Jose Viegas, instituteur, aurait été tué après son arrestation. Les autres, qui auraient été protégés par l'intervention de leurs familles, ont été emmenés à Dili où ils ont été détenus pendant un certain temps dans l'ancienne caserne portugaise de Taibesse.
- Egalement en novembre 1982, Joao Brito, de Viqueque, aurait été exécuté par des soldats indonésiens à Venilale (Baucau) après avoir battu un soldat indonésien qui aurait attenté à la pudeur de sa femme.
- Vers octobre 1982, F., qui s'était rendu le mois précédent, aurait été brûlé vif en public à Ainaro. Recruté après sa reddition pour travailler avec les Indonésiens, il aurait été renvoyé dans la brousse pour inciter les partisans du FRETILIN à se rendre. Peu après son retour de la brousse, la ville d'Ainaro a été attaquée. Les Indonésiens l'auraient alors accusé de les avoir trahis et l'auraient brûlé vif publiquement pour l'exemple.

#### Atauro et autres lieux de détention

Les informations selon lesquelles des personnes auraient été déportées dans l'île d'Atauro ont commencé à arriver vers le milieu de 1980; à cette époque, des personnes, dont on ignore le nombre auraient été envoyées dans l'île pour avoir prétendument participé à l'attaque du 10 juin 1980 mentionnée plus haut. G., qui s'était rendu en février 1979, à Manututo, figurait parmi les quelque 600 personnes arrêtées en juillet 1980, après l'attaque de juin. Il avait 13 ans au moment de l'invasion et pas plus de 17 lorsqu'il a été arrêté. Après avoir été soumis à un interrogatoire au quartier général du district militaire de Colmera et avoir été détenu pendant un certain temps dans la prison de Comarca à Dili, il a été envoyé dans l'île d'Atauro. Il a été arrêté à son travail et sa famille n'a jamais été informée officiellement de ce qu'il était devenu. Plus tard, Amnesty International a reçu de nouvelles informations selon lesquelles plusieurs centaines d'autres Timorais originaires des régions de Los Palos, de Baucau et de Liquica auraient été déportés à Atauro pendant la période allant de décembre 1980 à avril 1981. Il s'agirait de civils soupçonnés d'être des sympathisants du FRETILIN plutôt que des guerillos. Les personnes dont les noms étaient connus d'Amnesty International, qui ont été déportées pendant cette période étaient effectivement des civils qui, avant leur arrestation, étaient fonctionnaires, cultivateurs, enseignants ou étudiants. Toutefois, la majorité de ceux qui ont été déportés à Atauro y ont été envoyés entre juin et septembre 1981, au cours de l'Opération Sécurité. Pendant cette période, plus de 3 400 personnes ont été transférées dans l'île.

Parmi ces personnes, il y avait une forte proportion de femmes, d'enfants et de vieillards. Le cas de J. est significatif à cet égard. Son mari était membre du FRETILIN. Elle a été arrêtée à Dili et a été interrogée par des soldats indonésiens au début de 1981. Au cours de cet interrogatoire, elle a déclaré que son mari était toujours vivant, à la suite de quoi elle-même, sa soeur, sa mère et ses trois enfants ont été envoyés à Atauro. On cite un autre cas, celui d'un garçonnet de huit ans - l'un des 16 enfants figurant comme orphelin sur les listes officielles - qui a été envoyé à Atauro parce que les autorités indonésiennes avaient appris que son frère, membre du FRETILIN, était toujours dans le maquis.

Les conditions de vie des personnes envoyées à Atauro en 1980-1981 étaient déplorables. A l'époque, les détenus recevaient en tout et pour tout une boîte de maïs par semaine en guise de ration alimentaire et étaient censés compléter celle-ci par les produits qu'ils tiraient de la culture. Dans la pratique, cela était extrêmement difficile en raison de l'infertilité de l'île et de la composition des détenus, de sorte que la plupart étaient obligés de survivre en se nourrissant de feuilles, de racines et de tout ce qu'ils pouvaient trouver de mangeable. D'après les statistiques officielles, entre juin 1981 et mai 1982, il y aurait eu 176 décès parmi les détenus. Mais d'après les informations reçues par Amnesty International, le nombre des personnes mortes de malnutrition, de gastro-entérite et de paludisme pendant la seconde moitié de 1981 serait deux fois plus élevé.

Initialement, les familles déportées à Atauro étaient censées construire leur propre abri, mais en décembre 1981, les détenus ont été transférés dans des baraquements de 18 m de long sur 6 m de large destinés à recevoir une soixantaine de personnes, qui venaient d'être construits. A la suite de la visite à Atauro d'une délégation du Comité international de la Croix-Rouge en février 1982, les autorités indonésiennes ont accepté que le Comité entreprenne un programme alimentaire et d'assistance médicale d'urgence à Atauro.

Bien que les autorités indonésiennes aient assuré au début que le Centre d'Atauro serait fermé, peut-être vers le milieu de 1982, le nombre des personnes détenues dans l'île a augmenté considérablement pendant l'année, passant de 3 280 en février 1982 à plus de 4 000 vers la mi-septembre. Depuis le début de 1983, un grand nombre de personnes auraient été ramenées à Timor. On croit savoir qu'en août 1983, le nombre de celles qui étaient encore détenues à Atauro avait été ramené à environ 1 600. D'après les informations reçues par Amnesty International, celles qui ont été renvoyées à Timor ne sont pas nécessairement rentrées dans leur village d'origine. Un groupe de personnes qui avaient été détenues à Atauro, au lieu d'être renvoyées chez elles dans la partie orientale du territoire, auraient été dirigées vers des "villages de réinstallation" près de Maliana, dans l'ouest.

Amnesty International continue de recevoir des informations selon lesquelles des personnes seraient détenues ailleurs qu'à Atauro sans avoir été inculpées ni jugées. On croit savoir que le nombre de prisonniers politiques détenus dans la prison de Comarca à Dili est bien moins élevé qu'en 1979, année où l'on a signalé la présence d'environ 700 détenus dans cette prison; actuellement il n'y aurait pas plus de 10 prisonniers politiques à Comarca. Parmi ceux dont on pense qu'ils sont toujours détenus dans cette prison, il faut citer deux cousins, Januario et David Ximenes, et Mariano Bonaparte, tous arrêtés après l'incident du 10 juin 1980, ainsi

qu'un groupe de cinq personnes <sup>7/</sup> qui faisaient leur service national dans l'enclave d'Oecusse lors de l'invasion indonésienne. Ces cinq personnes ont été transférées à Comarca à la fin de 1977 et y sont toujours depuis. Amnesty International a exprimé à plusieurs reprises sa préoccupation devant les conditions de détention dans cette prison. Elle croit comprendre que l'alimentation des prisonniers et les soins médicaux qui leur sont donnés se sont un peu améliorés depuis 1980. Toutefois, des rapports récents confirment que la tuberculose sévit dans la prison. Amnesty International a les noms de 11 anciens prisonniers qui sont morts de tuberculose, qu'ils auraient contractée à Comarca. Elle a également appris que les prisonniers ont dû payer pour obtenir leur mise en liberté et que quelques-uns au moins de ceux qui sont encore détenus à Comarca le sont parce qu'ils ne peuvent pas verser les sommes qui leur sont demandées.

En dehors du petit groupe de prisonniers qui demeurent détenus dans la prison du district de Dili, Amnesty International a reçu de fréquentes informations selon lesquelles des personnes seraient détenues sans jugement dans d'autres centres de détention. De tels centres, qui sont rattachés aux commandements militaires et commissariats de police locaux, existent dans chacun des treize districts du territoire. C'est ainsi que des personnes seraient détenues pour raisons politiques dans des centres de ce genre à Liquica, Uatolari, Viqueque et Baucau. On a signalé fréquemment l'existence de centres de détention spéciaux à Aileu et Atabae, où se trouveraient des prisonniers politiques. De même, des personnes arrêtées pour raisons politiques auraient été envoyées dans des îles autres qu'Atauro au large du Timor oriental et dans les îles indonésiennes de Flores, Sumbawa et Bali.

Mis à part un programme continu de visites dans l'île d'Atauro, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas été autorisé à se rendre dans des prisons autres que celle du district de Dili et une prison qui dépend du commandement du district militaire (KODIM) de Los Palos et il semble qu'il n'ait même pas pu visiter ces prisons depuis le mois de novembre 1982.

### Conclusion

Le 20 juillet 1983, Amnesty International a écrit au Président Suharto pour lui faire part de sa préoccupation devant le fait que les manuels susmentionnés semblaient autoriser officiellement la torture, voire même le meurtre de partisans du FRETILIN. Dans sa lettre, Amnesty International invitait le Président Suharto dans les termes les plus énergiques à publier immédiatement, à l'intention de toutes les forces placées sous son commandement, des instructions interdisant la torture des prisonniers en toutes circonstances.

Amnesty International rappelait au Président Suharto qu'elle avait à plusieurs reprises au cours des dernières années signalé au Gouvernement indonésien sa préoccupation face aux multiples informations qu'elle recevait selon lesquelles de

---

<sup>7/</sup> Wenceslau de Carvalho, Vicente Nunes, Celestino da Conceicao, Jose Agapito et Espirito Santo.

graves violations des droits de l'homme auraient été commises par les forces indonésiennes dans le territoire du Timor oriental. Elle rappelait une lettre antérieure adressée au Président Suharto en avril 1980, dans laquelle elle s'était déclarée préoccupée par les informations concernant de graves violations des droits de l'homme au Timor oriental, notamment les informations selon lesquelles des personnes qui s'étaient rendues aux forces indonésiennes ou qui avaient été capturées auraient "disparu" par la suite et pourraient avoir été exécutées. A cette occasion, Amnesty International avait invité instamment le Président Suharto à donner des instructions aux forces indonésiennes au Timor oriental pour qu'elles garantissent la sécurité de ces personnes conformément aux termes de l'amnistie qu'il avait personnellement offerte en août 1977.

Dans sa réponse à la lettre dans laquelle Amnesty International manifestait son inquiétude devant l'indulgence avec laquelle de graves violations des droits de l'homme au Timor oriental semblaient avoir été traitées par les autorités, le Gouvernement indonésien a nié que le Ministère de la défense et de la sécurité ait publié des manuels s'appliquant spécifiquement au Timor oriental 8/.

Amnesty International ne juge pas satisfaisante la réponse du Gouvernement indonésien. Elle a déclaré que les manuels en sa possession avaient été publiés non pas par le Ministère de la défense et de la sécurité, comme le porte-parole le laissait entendre, mais par le commandement militaire pour le Timor oriental et elle n'a aucune raison de douter de l'authenticité de ces manuels.

En l'absence d'assurances données officiellement que les méthodes prescrites ou autorisées dans les manuels ne seront pas tolérées, Amnesty International demeure gravement préoccupée par l'avenir des droits de l'homme au Timor oriental. Etant donné les éléments de preuve concluants dont on dispose actuellement, qui montrent que les droits de l'homme des Timorais ont été violés de façon systématique et persistante depuis l'invasion indonésienne, et comme rien ne prouve que les autorités aient la moindre intention de renverser ce qui paraît être une politique permanente, dont le résultat prévisible est la perpétration de ces violations, Amnesty International demeure vivement préoccupée par le fait que les droits de l'homme des habitants du Timor oriental risquent de continuer d'être violés aussi longtemps que la population de ce territoire manifesterait son opposition à l'occupation indonésienne.

---

8/ Un porte-parole du Ministère de la défense et de la sécurité aurait déclaré : "nous n'avons jamais publié aucun manuel de ce genre en ce qui concerne le Timor oriental". Il a ajouté qu'un manuel d'instructions générales était remis à toutes les unités militaires indonésiennes, mais il avait refusé de donner des détails. Le Timor oriental étant considéré comme faisant partie du territoire indonésien, aucun manuel spécial s'appliquant expressément au Timor oriental ne pouvait avoir été publié.